

La mort de Molière

Document 6

Au lendemain de la mort de Molière, la nouvelle se répand dans les gazettes, petites publications périodiques relatant l'actualité récente. Voici l'article en vers que le gazetier Charles Robinet fait paraître le 18 février 1673 :



Notre vrai Térrence français
Qui vaut mieux que l'autre cent fois
Molière, cet incomparable,
Et de plus en plus admirable,
Attire aujourd'hui tout Paris
Par le dernier de ses écrits,
Où d'un Malade imaginaire
Il nous dépeint le caractère
Avec des traits si naturels
Qu'on ne peut voir de portraits tels.
La Faculté de médecine,
Tant soit peu, dit-on, s'en chagrine,
Et... mais qui vient en ce moment
M'interrompre si hardiment ?
O dieux ! j'aperçois un visage,
Tout pâle et de mauvais présage !
"Qu'est-ce, Monsieur, vite, parlez ;
Je vous vois tous les sens troublés...
- Vous les allez avoir de même.
- Hé, comment, ma peine est extrême,
Dites vite. - Molière... - Hé bien,
Molière... - A fini son destin.
Hier, quittant la comédie,
Il perdit tout soudain la vie."
Serait-il vrai ? Clio, adieu :
Pour rimer je n'ai plus de feu.
Non, la plume des doigts me tombe
Et sous la douleur je succombe.
A l'extrême chagrin par ce trépas réduit,
Je mis fin à ces vers, en février le dix-huit.

Lettre en vers du gazetier Charles Robinet à Monsieur, en date du 18 février 1673

Où et quand Molière est-il mort ?

Que s'est-il passé avant ?

Quelle a été la cause de la mort ?

Que s'est-il passé après ?